TRANSPORTS

Pas de voie pour Colmar-Freiburg

Le contrat de plan Etat-Région ne prévoit pas de liaison ferroviaire entre Colmar et Freiburg. En l'absence de pont ferroviaire sur le Rhin, cette liaison n'est pas possible. Des lecteurs s'en inquiètent.

•De F.M., de Luttenbach : « Loin de lutter contre les disparités existant au niveau de la desserte des territoires (transports régionaux et transfrontaliers), le contrat de plan accentue au contraire la marginalisation du Centre-Alsace (région de Colmar).
Prétendre donner la priorité aux trains du quotidien, à l'amélioration du réseau existant et inscrire en même temps, malgré l'absence de rentabilité et le rapport défavorable de la Cour des Comptes, l'achèvement de la LGV Rhin-Rhône pour un coût d'un milliard d'euros et un gain de temps ridicule de 5 minutes, est une contradiction qui n'échappera à personne.

Modernisation côté allemand

Concernant les liaisons Colmar-Freiburg, nous savons déjà qu'à l'horizon 2018 sont prévues la modernisation et l'électrification de la ligne ferroviaire Breisach-Freiburg, côté allemand.
Le bon sens voudrait que l'existence de flux de circulation très importants sur l'axe Colmar-Freiburg donne l'idée à nos décideurs d'agir en faveur d'une continuité harmonieuse, équilibrée, efficace des deux côtés du Rhin et à prolonger ces nouvelles liaisons ferroviaires Freiburg-Breisach jusqu'à Colmar.

Bus gadget

Mais c'est sans doute surestimer la volonté politique et les capacités d'anticipation de la ville de Colmar et de la Région Alsace, car elles n'arrivent pas encore à imaginer autre chose qu'un soi-disant « bus à haut niveau de service Colmar-Freiburg », super-gadget par lequel elles ont peut-être même la prétention de concurrencer l'ultra-performante Breisgau S-Bahn.
Cela signifierait que l'intérêt politique à courte vue l'emporte sur la recherche de l'intérêt général à long terme. Mais c'est en général ce qui fait la consistance des contrats de plan ».

20 000 passages du Rhin par jour

•De V.D., de Colmar : « Ayant consulté le contrat de plan 2015-2020 pour la Région Alsace, il y manque à mon avis un élément majeur : la réalisation de la liaison ferroviaire Colmar-Freiburg, que ce soit sous forme d'études avant-projet ou de réalisation concrète. En effet, la dernière étude (2003-2004) date de plus de 11 ans.
L'état des lieux a bien changé depuis avec l'augmentation importante du trafic routier sur le pont du Rhin (20 000 passages de personnes sur le pont par jour).
Mais aussi avec l'augmentation très importante du trafic ferroviaire entre Breisach et Freiburg (11 000 passagers par jour), avec en ligne de mire une augmentation encore plus importante d'ici quelques années (en 2018 : électrification de la ligne, prolongement de la ligne jusqu'en Forêt-Noire, plus grande capacité des rames).
Enfin avec l'augmentation du nombre d'habitants dans les communes desservies par le train en Allemagne.

Diminuer la pollution du trafic routier

Cette liaison apporterait à l'Alsace un fort développement économique (apport de touristes frontaliers à fort pouvoir d'achat), réduirait le chômage en développant le travail frontalier, et diminuerait la pollution liée au trafic routier.
L'étude de 2009 sur la réactivation du seul tronçon Colmar-Volgelsheim et concluant à la réalisation d'un bus à haut niveau de service (BHNS) ne répond pas de manière efficace et suffisante à la demande de la population.
En effet, un BHNS ne permettra pas aux nombreux nouveaux passagers induits par l'électrification du S-Bahn en 2018 de se rendre de manière rapide, confortable et sans rupture de charge à Colmar.
Il me semble donc plus que nécessaire de reconsidérer ce plan, en y ajoutant la liaison ferroviaire Colmar-Freiburg ».

Un avis vite dit

Armes

•D'un lecteur de la région de Colmar : « Actes de terrorisme ou classiques règlements de comptes : ce qui surprend, c'est la facilité avec laquelle les assassins peuvent se fournir en armes. Un fusil d'assaut ou un pistolet-mitrailleur, c'est fait pour tuer, pas pour décorer son salon.
C'est donc en pleine connaissance de cause que les pourvoyeurs d'armes se livrent à leur trafic.
De ce fait, il y a, dès le départ, complicité d'assassinat. Condamner les vendeurs pour ce chef d'accusation et pas simplement pour trafic d'armes, et ce, quel que soit l'usage fait des armes saisies, ne mettrait certes pas fin aux violences, mais y contribuerait sans aucun doute ».

Fric et sport

•De J.M., de Turckheim : « Il arrive parfois qu'un sportif change de nationalité et cela s'est vu pour des coureurs africains de très haut niveau par exemple.
Mais jamais on n'a vu un pays se payer une équipe entière, joueurs, remplaçants, entraîneur, entourage, etc.
Pourtant, c'est ce qu'a fait le Qatar en achetant de toutes pièces son équipe de handball. Les instances internationales n'y ont rien vu de choquant, encore que certaines indiscrétions assez vite étouffées semble-t-il, font état de malversations jusqu'au plus haut niveau.
Il est vrai que l'argent sert aussi à lubrifier et aplanir les éventuelles crises de consciences et autres.
Que le fric puisse tout acheter, même l'esprit sportif, est inacceptable pour moi.
Je me demande ce que diraient ces sportifs, nouveaux Qataris, si leur pays d'origine leur retirait la nationalité première ».

Lapin de Noël

•D'Y.P., d'Orschwihr : « L'année dernière je vous ai écrit au mois de février, car il y avait des chocolats de Pâques dans les magasins.
Cette année c'est encore pire. Alors que dans certains hypermarchés ils bradent les chocolats de Noël à 50 %, j'ai trouvé, le 17 janvier des lièvres de Pâques, et tout ce qui va avec, dans les rayons d'un magasin entre Soultz et Guebwiller.
J'ai dit à la caissière que je trouvais cela complètement fou, car il y a encore des chocolats de Noël et voilà déjà les lièvres de Pâques. Ou alors cela ne choque que moi, car la personne en question n'a pas compris pourquoi ça m'énervait ».

Tracas électrique

Court circuit

•D'une lectrice d'Orbey : « La veille de Noël, un agent EDF est venu couper le compteur électrique de l'appartement de notre fils qui venait d'emménager à la mi-octobre.
Et ce sans prévenir qui que ce soit.
La veille de son emménagement il a téléphoné à EDF et a eu son numéro de client et a donné ses coordonnés bancaires.
Après avoir eu plusieurs personnes au téléphone ce 24 décembre, un agent lui dit que quelqu'un viendra encore dans la journée lui remettre le courant et qu'il devrait remettre un chèque de 127 euros suite à l'appel en urgence, mais qu'il ne le trouve pas dans leurs dossiers.
Personne ne vient ce 24 décembre et au dernier appel téléphonique de cette veille de Noël, un conseiller lui dit que ce sera peut-être pour vendredi 26 décembre.
Arrive ce vendredi, mais malheureusement mon fils entend au téléphone : « Ce n'est pas possible aujourd'hui, car c'est fermé ». Mais qu'il renouvelle la demande.
Puis il reçoit un appel ce vendredi d'un autre conseiller qui lui dit : « sans faute pour lundi 29 quelqu'un passera ».
Lundi matin 29, mon fils téléphone pour être vraiment certain que quelqu'un viendra et là une conseillère lui dit « que personne ne viendra avant le 6 janvier qu'il y a un rendez-vous conservatoire prévu depuis le 24 décembre, que le conseiller qu'il a eu au téléphone vendredi n'a pas osé lui dire la vérité.
Pour couper le courant pas de problème, un agent était disponible, même la veille de Noël, mais pour remettre le courant ce n'est pas la même rapidité.
A-t-on le droit de couper l'électricité comme cela sans aucune vérification ? Est-ce légal de couper le courant sans prévenir le locataire d'un appartement ?
Le 6 janvier, un agent EDF est passé. Il a remis le courant en moins de 10 minutes ».

Tracas ferroviaires

Voyage sur strapontin

•De F.E., de Mulhouse : « Titulaire des cartes *senior +* (j'ai 68 ans) et *grand voyageur le club* je voyage quasiment toutes les semaines de Mulhouse à Paris pour des activités bénévoles.
Le vendredi 20 juin 2014, alors que la SNCF est en grève depuis plusieurs jours, je veux prendre le train réservé longtemps à l'avance pour lequel j'ai payé ma place en 2e classe 83 €.
Ce train étant supprimé on me propose d'en prendre un autre « place selon dispo ». C'est ainsi que j'ai voyagé sur un strapontin dans un couloir.
Le 25 juin j'envoie une réclamation à la SNCF service relations clients. Sans réponse, je relance en juillet, en septembre.
Finalement en octobre après une réponse négative, j'écris au président de la SNCF ce qui a pour effet de me proposer de m'adresser au médiateur SNCF.
J'ai donc refait un dossier complet pour me voir répondre par ce médiateur « que les faits de grève auxquels la SNCF ne peut s'opposer ne sont pas considérés comme engageant sa responsabilité [...] je ne peux malheureusement vous accorder le remboursement du montant de votre billet car, si les conditions de confort n'étaient pas assurées, votre trajet a bien été effectué ».

Sans réponse

•D'Y.M., de Mulhouse : « Je circule beaucoup à vélo et me rapproche des régions visitées avec la SNCF. Suite à la grève de 10 jours en juillet, j'ai demandé la prolongation de ma carte de réduction *Senior +* d'autant de jours.
Le service guichet de la gare de Cahors m'a fourni l'adresse du service compétant : Direction nationale service clientèle Arras.
J'ai envoyé un courrier vers le 10 août. En octobre, n'ayant pas de réponse, je m'informe auprès des guichets du Lot.
Réponse : le temps de réponse est de trois semaines.
Le 2 novembre, nouvelle demande au contrôleur du train qui me mène à Toulouse.
Celui-ci m'affirme que le délai est de trois mois.
Aujourd'hui, en février je n'ai toujours pas eu de réponse ».

Sarre-Union

Des lycéens crétins ?

•De M.W., de Rodern : « Qui va payer les dégâts de la profanation du cimetière de Sarre-Union ?
La réponse matérielle à cette question sera symptomatique de l'état de notre société.
Une unanimité semble se faire pour dire qu'il s'agit de l'œuvre de sombres crétins. Trois d'entre eux fréquentent le lycée de Sarre-Union. C'est donc qu'on accueille des crétins dans nos lycées ? Cela s'est passé de 15 h à 18 h. Les intéressés n'avaient-ils pas cours à ce moment-là ? N'avaient-ils pas de devoirs à faire ? Les responsables nationaux se déplacent pour l'occasion : nos petits voyous ne vont-ils pas en tirer gloriole et faire des émules ? »

Le temps qu'il faudra

•De F.W., de Mulhouse : « Les cinq jeunes qui ont profané le cimetière israélite de Sarre-Union doivent avoir l'obligation de remettre les tombes dans l'état où ils les ont trouvées avant de les saccager.
Mais pas avec des élévateurs ou d'autres machines, ou d'autres aides.
Ils les ont mis à terre avec leurs propres mains et leur force. Et bien qu'ils les relèvent et les remettent en place.
Peu importe le temps qu'il faudra. Cela leur permettra de réfléchir à l'avenir et à la conséquence de leurs actes ».

Histoire

Hippocrate aux enfers

• De G.M., de Handschuheim : « Une fois de plus les bonnes intentions ont viré à la catastrophe. Dans son livre concernant les médecins nazis, le Dr Cymes confond par ignorance l'université de Strasbourg, qui fut évacuée à Clermont-Ferrand avec élèves et professeurs, par la France dès 1939, avec l'université nazie (celle qui fut immédiatement restructurée par les hauts dignitaires allemands dès 1940 et dotée d'une direction nazie).
Les terribles épreuves des étudiants de l'université strasbourgeoise repliée à Clermont-Ferrand, n'intéressent personne. Que bon nombre de ces jeunes gens furent déportés pour faits de résistance à Dora et à Buchenwald n'est pas important, seule l'affirmation compte qu'à Strasbourg on a entraîné Hippocrate aux enfers.
Le sensationnel fait vendre et il fallait rajouter une couche en affirmant qu'August Hirt était un vieux Strasbourgeois. Ce qui est faux.
Quelle honte de nous habiller une fois de plus du costume nazi, alors que seuls les Allemands sont responsables de leur folie. On ne répétera jamais assez : nos parents ont été trahis par la France et remis aux nazis sans état d'âme.
Quel amateurisme de ce bon docteur de la télévision qui parle d'Alsace-Lorraine. Une preuve qu'il n'y connaît rien et qu'il aurait mieux fait de se taire. À la rigueur eût-il pu suggérer aux historiens allemands et aux scientifiques contemporains de venir nettoyer les écuries d'Augias à Strasbourg, pour le cas où il resterait quelques monstruosités dans les caves de la faculté ».

Nous écrire

NOTRE ADRESSE
- Par courrier :
« L'ALSACE », page Dialogue 18 rue de Thann, TSA 20015 68945 Mulhouse Cedex 9.
- Par courriel :
alsredacdialogue@lalsace.fr

IMPORTANT
Mentionner nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone (même pour les courriels). Un texte dont l'origine ne peut être vérifiée sera considéré comme anonyme et donc écarté.
Les textes non publiés ne sont pas rendus.
Les opinions exprimées sont celles des lecteurs et n'engagent pas la rédaction.

AUTRE RECOMMANDATION
Écrire court. Veiller à ne traiter qu'un seul sujet par texte et à ne pas dépasser les 1000 signes, ponctuation comprise.

Vos réactions 24 h sur 24, 7 jours sur 7, sur « le blog »
www.lalsace.fr